

Création espace d'eau

Nous innovons constamment pour vous offrir les produits les plus performants du marché

Nos produits de mur d'eau sauront vous satisfaire autant par leur beauté que par leur qualité d'exécution. Ils sont créés et réalisés selon des standards techniques élevés pour durer dans le temps. Par leur grande performance et leur longévité nos produits représentent un très bon investissement.

Pour toutes questions concernant notre service ou nos produits n'hésitez pas à nous contacter 514 717-6366

Guide de l'acheteur averti

Questions à poser au fournisseur avant l'achat d'un mur d'eau

1. Est-ce que la compagnie possède des assurances ?
Si oui, quel genre d'assurances et peut il en faire la preuve (lettre de l'assureur à l'appui) ?
2. Est-ce que la compagnie a fait l'objet des réclamations pour dommage par l'eau et peut il en faire la preuve (lettre de l'assureur à l'appui) ?
3. La compagnie a-t-elle fait l'objet de poursuites judiciaires dans les années passées ?
4. Est-ce que les employés ont la certification nécessaire de :
 - Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.
5. Est-ce que tout le matériel utiliser dans la réalisation du mur d'eau est approuvé par :
 - (CSA) CANADIAN STANDARDS ASSOCIATION
 - (ULC) Underwriters Laboratories of Canada
6. Est-ce que toutes les photos des produits sur le site Web appartient à la compagnie ?
Si oui, demandez qu'on vous fournisse des photos de la fabrication
7. Est-ce que tous les matériaux sont conçus en acier inoxydable ?
8. Est-ce que les pompes à eau sont silencieuses ?
9. Est-ce que l'installation d'eau endommagera le plancher ?
10. Quel est le domaine principal de travail du fournisseur ?
 - Se spécialisent-ils en travaux intérieurs ou extérieurs ?
 - En installation de piscines, d'aquariums ?
 - Sont ils paysagistes ?
11. Est-ce que le système de remplissage automatique (inversion d'osmose) est conçu pour l'intérieur (flotteurs électroniques) ou est-ce un système pour l'extérieur (flotte de bassin d'eau - modèle inférieure) ?
12. Est-ce que les prises électriques sont GFI ?